Image not found or type unknown

SCI sans bien ni activité

Par **qjacky**, le **22/02/2010** à **18:33**

Bonjour,

je suis associé et co gérant d'une SCI à 95 % avec mon épouse (communauté légale)et 5 % avec une amie.
Nous avons vendu le seul bien locatif l'an passé et la plus-value a été payée au moment de la vente. La SCI n'a donc ni bien ni activité.
Quels risques y-a-t-il à ne pas liquider la SCI ?
Si obligation de dissoudre, comment limiter les frais et taxes ?

Merci.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés